



SASU CARRIERES DE SAINT GEORGES Carrière de Goulvent Commune de Saint Georges le Flécharde (53)

RELEVÉ DES NIVEAUX DE VIBRATIONS LIÉES AU TIR DE MINES DU 25 JUILLET 2014

PLAN DE TIR

- ▶ Charge unitaire maximale : 130 kg

RESULTATS TRANSCRITS DANS LES TABLEAUX CI-DESSOUS :

▶ **STATION A : « Eau de Sarthe »**

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.8	0.7	0.4
Fréquence (Hz)	11.9	34.1	30.1
Vitesse pondérée (mm/s)	0.8	0.6	0.4
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

▶ **STATION B : « Goulvent »**

- ➔ Pas de déclenchement de l'appareil de mesure

▶ **STATION C : « Lotissement St Georges le Flécharde »**

- ➔ Pas de déclenchement de l'appareil de mesure

▶ **STATION D : « La Tannerie »**

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.5	0.6	0.8
Fréquence (Hz)	42.7	51.2	34.1
Vitesse pondérée (mm/s)	0.3	0.3	0.7
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

OBSERVATIONS

Les vitesses mesurées respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/10.